

# VOTRE BRANCHE PREND SOIN DE VOUS !

VOS PARTENAIRES SOCIAUX VOUS ONT PRÉVU  
UNE ACTION SOCIALE DÉDIÉE POUR VOUS SOUTENIR.

Savez-vous  
que vous pouvez  
bénéficier d'aides\*  
dans le cadre de  
situations particulières  
avec votre  
Action sociale ?

SANTÉ  
**HCR**

## ACTION SOCIALE SANTÉ

**AIDE À DOMICILE** après intervention chirurgicale et hospitalisation d'au moins 3 jours ou accouchement par césarienne

**PARTICIPATION** exceptionnelle aux frais de santé soumise à la Commission d'action sociale HCR santé

Exemples :

- Prothèse dentaire,
- Appareil auditif pris en charge par la Sécurité sociale,
- Prothèses capillaires suite à un cancer

+ D'INFOS SUR  
[www.hcrsante.fr](http://www.hcrsante.fr)  
rubrique Action sociale

PREVOYANCE  
**HCR**

## ACTION SOCIALE PRÉVOYANCE

Aide au passage du permis B et au BSR

Aide aux frais de garde d'enfants de 0 à 4 ans

Aide aux parents isolés

Aide aux salariés sinistrés suite aux intempéries

**DIFFICULTÉS PASSAGÈRES :**

aide accordée suite à un évènement exceptionnel ou totalement imprévisible

+ D'INFOS SUR  
[www.hcrprevoyance.fr](http://www.hcrprevoyance.fr)  
rubrique Salariés

\* Aides attribuées sous conditions de ressources et sous réserve que l'entreprise soit adhérente au régime de santé ou prévoyance